

COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR DU 13 SEPTEMBRE 2023

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (6)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière, en visio), Dominique BRET (Secrétaire générale), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier-adjoint), Rémi BAUDOT (arrivée à 20h45, en visio), Nelly DEVILLE (en visio).

Membre de droit (1)

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Membre absent (1)

Pierrick MERINO (Secrétaire-Adjoint)

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI – Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en présentiel et visioconférence ; début de la réunion à 20h10.

1. Approbation définitive du CR du BD du 22 août 2023

Le compte-rendu du Bureau directeur du 22 août 2023 est définitivement approuvé à l'unanimité.

2. Point sur les recrutements

Marian BASSET a pris son poste au 1^{er} septembre pour un contrat correspondant à une moyenne de 9 jours par mois.

Thibaut PROCUREUR est entré en fonction le 12 septembre. Une réunion de suivi des actions de communication est prévue chaque lundi matin. Il lui a aussi été demandé de travailler à une proposition de définition d'une stratégie Réseaux Sociaux d'ici la mi-octobre.

Ces deux salariés sont engagés au niveau catégorie 4 en forfait jours. Ils seront dotés d'un abonnement téléphonique avec internet et d'un ordinateur.

Le contrat pour la préparation physique des athlètes de haut niveau correspond à la transformation de prestataire en salarié de Paul RINGOT. Il s'agit d'un CDD de 9 mois correspondant à 60 % d'un Equivalent Temps Plein débutant début novembre. Au-delà une réflexion est en cours pour définir comment associer un emploi avec son souhait de soutenir un travail doctoral.

Une réflexion est en cours par rapport au recrutement d'un mi-temps pour le développement fédéral afin de faire avancer les projets tels que O'France, les Espaces Loisir Orientation, le tour urbain... Un partage avec une ligue pourrait être envisagé. Le projet sera présenté aux ligues lors de la conférence des Présidents fin novembre

3. Point financier

L'indemnisation des experts passant la nuit en camping-car est fixée à 50 % du tarif province. Ce point sera ajouté au règlement financier.

La trésorière indique que le bilan financier d'O'France est en cours, la clôture étant prévue à la fin du mois. Cette manifestation devrait apporter un excédent d'environ 20 000€, les redevances se montant, avec les titres de participation, à un peu plus de 50 000€.

La trésorière fait un point sur le budget fédéral.

Un appel d'offre commun pour tous les lots (Coupe de France, concours OutDoor Vision, concours école de CO, concours WOD) auprès des fournisseurs CO est validé par le Bureau directeur. La répartition sera faite en fonction de l'effort de chacun.



4. Points divers

- Franck DECHAVANNE, membre associé avec la structure Sport Nature Orientation Evasion, demande à le devenir en tant qu'entrepreneur individuel. Le Bureau directeur émet un avis favorable.
- Ludovic ANTRESANGLE, licencié dans le club 5906, à la suite de son déménagement en Turquie, demande l'autorisation de prendre une licence dans ce pays. Le Bureau directeur donne son accord.
- Le Bureau directeur valide les mises à jour du mémento administratif et de celui des circuits de couleur après relecture.
- Lors du week-end de sélection Sprint dans la Drôme, une information a été faite auprès des athlètes de Haut Niveau par rapport aux modifications statutaires liées à la loi de mars 2022 : constitution d'une commission des athlètes de haut niveau, désignation de 2 d'entre eux pour siéger au comité directeur. Après la manche de coupe du Monde en Italie, une visioconférence sera organisée avec les 73 athlètes concernés (coureurs relève/jeunes, seniors, élite entre 2017 et aujourd'hui) pour une présentation détaillée et la mise en place de la commission d'ici 2024.
- Le Président informe le Bureau directeur de la ratification de David LAPPARTIENT comme président du CNOSF à 95,7 % et de l'élection, au siège vacant disciplines olympiques, de Lise LEGRAND, vice-présidente de la Fédération Française de Lutte et Disciplines Associées, a été élue en qualité d'administratrice du CNOSF avec 55,96 % des voix. Par ailleurs, le Bureau exécutif et le Conseil d'Administration ont validé le dépôt d'une candidature de la France pour les JO d'hiver en 2030.
- La FFCO n'enverra pas de jeunes à la formation organisée par le COMOF du 6 au 10 décembre en Algérie.
- Une réunion de la commission « Pratiques Sportives » va se tenir très prochainement afin de faire sortir au plus vite le Règlement des Compétitions 2024.
- La formation à Outdoor Vision des premiers référents Ligue s'est déroulée en présence de la moitié des ligues. Les retours ont été positifs même s'il y a encore beaucoup de travail à faire dans ce domaine.
- Le Président souhaite qu'une réflexion s'engage prochainement à propos de l'Olympiade 2025-2028, dès la conférence des Présidents de Ligue de novembre, afin de connaître les intentions de chaque membre du Comité directeur et face à la nécessité de trouver de nouvelles ressources humaines.

Fin de la réunion à 21h55.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale
Dominique BRET

